



28/03/2024 / Clôturé depuis 2096 jours

Informations générales

| | |
|---|--------------------------------------|
| Date de parution 04/06/2018 | Date de clôture 02/07/2018 |
| Localisation Avenue de Champagne, Hôtel de Ville et Place de Champagne, 51200 EPERNAY Département : Marne (51) | Secteur d'activité Vidéo |

Acheteur public

Mairie d'Epernay

Adresse : 7 bis avenue de champagne, 51200 Epernay

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

Description du marché

2018.28 ANIMATIONS DES HABITS DE LUMIERE 2018

Cautonnement

aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Une avance est accordée au titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euros HT et dans la mesure où le délai d'exécution

Financement

ressources propres. ccag fournitures et services. le mode de règlement choisi par la personne publique est le virement par mandatement. le délai maximum de paiement est fixe à 30 jours à compter de la réception par la ville de la demande du titulaire.

Forme Juridique

l'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire. aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire du marché. cependant, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur. il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; en qualité de membres de plusieurs groupements

Situation Juridique

les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 48 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Caractéristiques

LOT 1 Parade-spectacle déambulatoire - Thématique Machines fantastiques avec final aérien
LOT 2 Spectacle aérien - Thématique Machines fantastiques
LOT 3 Vidéo-mapping sur la façade de l'Hôtel de Ville- Thématique Machines Fantastiques
LOT 4 Spectacle pyrotechnique
LOT 5 Installation lumineuse et sonore
LOT 6 Animation lumineuse

Conditions économiques et financières

- les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

Conditions techniques

les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; - déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat ; - indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat ; pour le lot 4 'Spectacle pyrotechnique', les candidats devront fournir :- le certificat de qualification c4-t2, ou le cas échéant le certificat k4, du responsable du tir du feu d'artifice ; - l'agrément technique de stockage et d'exploitation de dépôt ; le cas échéant, les candidats doivent fournir les attestations environnementales types ecolabel, nf environnement... ou équivalent qui leur ont été attribuées.

Source : **BOAMP**

| Marchés ouverts pour Mairie d'Epernay | Marchés ouverts dans l'activité Vidéo |
|--|--|
| Aucun autre marché ouvert pour cet acheteur. | Aucun autre marché ouvert pour cette activité. |